

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 44 (1903), p. 191-192

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1903__44__191_0

© Société de statistique de Paris, 1903, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

LISTE DES OUVRAGES PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 15 AVRIL 1903.

ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS.	INDICES de CLASSEMENT dans la BIBLIOTHÈQUE.	ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS.	INDICES de CLASSEMENT dans la BIBLIOTHÈQUE.
DOCUMENTS OFFICIELS.		Roumanie.	
<i>Australie.</i>		(Service de la statistique générale.) Statistique des animaux domestiq. 1900.	r 100
Victoria (Statistique du gouvernement). — Censu de 1901, t. IV : Religions. . . — T. V : Conditions des mariages . . .	V 101-IV V 101-V	Russie.	
<i>Brésil.</i>		(Conseil général du gouvernement de Moscou.) Rapports sur l'organisation médico-sanitaire. 1902.	R 102
(Direction générale de la statistique.) Mouvement de l'état civil en 1896. . . .	Br 102	OUVRAGES PRIVÉS.	
<i>États-Unis.</i>		Cadeux. — Contribution à l'étude de la réforme sur les pensions civiles, etc	r 102
(Commission du Travail.) 17 ^e Rapport annuel. Commerce et Instruction technique. 1902.	EU 102	Colson (C.). — Transports et tarifs	r 103
<i>Hollande.</i>		Comité des compagnies d'assurances à primes fixes sur la vie. — Tables de mortalité des rentiers et des assurés sur la vie. 1900	r 103
(Bureau central de statistique.) Annuaire du royaume. 1901.	H 101	Société industrielle de Mulhouse. — Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse, t. I et II	r 101
— Statistique du mouvement de la population, 1901, t. XXI	H 101-XXI	PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.	
— Statist. des électeurs, t. XXII. 1902	H 102-XXII	(Voir revues et journaux de France et de l'étranger. — Numéro de janvier 1903, p. 39.)	
— Statist. pénitentiaire, 1901, t. XXIII	H 103-XXIII		
— Statistique des demeures habitées au 31 décembre 1899, t. XXIV.	H 104		

PRIX COSTE

CONCOURS EN 1903

Note explicative.

M. Adolphe COSTE, ancien président de la Société, décédé le 17 octobre 1901, lui a fait un legs important, en exprimant le désir que les arrérages en fussent consacrés, dans la mesure du possible, à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France.

Des concours successifs seront ouverts à cet effet. Dès maintenant, et à titre d'étude préliminaire, un premier concours est ouvert en 1903.

Un prix de 500 fr., qui portera le nom de **Prix Coste**, sera décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur *la méthode et les cadres d'une évaluation détaillée de la fortune de la France*.

En fait de programme, le Conseil de la Société croit devoir entrer dans les vues du testateur, en laissant la plus grande liberté aux concurrents. Il croit néanmoins devoir attirer leur attention sur les réflexions émises par M. Coste lui-même dans la séance du 5 février 1901 de la Société d'Économie politique où avait été adoptée, comme sujet de discussion, la question suivante : « Considérations sur l'évaluation de la richesse publique en France (1). » Nous citerons encore le discours présidentiel de M. Coste à notre Société en 1893 (2).

Les mémoires des concurrents devront être adressés, **avant le 31 décembre 1903**, à M. Fléchet, secrétaire général de la Société, 8, rue Garancière. Ils devront être transmis directement ou sous pli recommandé renfermant : 1° le mémoire lui-même, *non signé*, mais portant *une devise* ; 2° une lettre cachetée renfermant l'avis d'envoi *signé du nom avec l'adresse* du concurrent, mais portant sur l'enveloppe, d'une manière visible, la même devise que sur le mémoire.

La lettre cachetée ne sera ouverte que sur la demande du concurrent. Les mémoires, manuscrits ou inédits, devront être écrits en français, quelle que soit leur provenance. Ils deviendront la propriété de la Société.

S'adresser, pour tous renseignements, au secrétaire général de la Société, M. Fléchet, 8, rue Garancière, visible chez lui le mardi de 1 heure et demie à 5 heures.

(1) *Bulletin de la Société d'Économie politique*, 1901, p. 30.

(2) *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1893, p. 42.